

## En Auvergne, l'emploi ne retrouve pas son niveau d'avant-crise

Entre janvier 2008 et décembre 2012, l'Auvergne perd 15 400 emplois salariés marchands, soit une baisse de plus de 5%. Ce recul de l'emploi, sous l'effet de la crise, est plus accentué en Auvergne qu'en France métropolitaine. Tous les secteurs d'activité sont davantage touchés en Auvergne, à l'exception de l'industrie dont l'évolution est similaire à celle de la France. En corollaire, le chômage progresse et semble s'installer durablement ; il atteint son niveau le plus haut depuis 1999. Cette crise économique se déroule en trois actes. Entre le printemps 2008 et l'automne 2009, la récession se solde par des pertes d'emploi, plus nombreuses en Auvergne qu'en France métropolitaine. La reprise de la croissance nationale de l'été 2009 ne bénéficie pas à l'emploi auvergnat qui stagne jusqu'à la mi-2011. Depuis le milieu de l'année 2011, le regain national d'activité est stoppé ; l'emploi salarié régional marque un net recul à partir de début 2012.

► Marylène GAUVIN, Insee

### ➤ Acte I : une baisse de l'emploi salarié plus forte en Auvergne

La crise qui frappe l'économie mondiale est ressentie en France dès le début de l'année 2008. La baisse de l'activité est alors manifeste : à compter du 2<sup>e</sup> trimestre, la croissance, mesurée par le Produit Intérieur Brut (PIB), recule durant cinq trimestres consécutifs. Bien que le PIB baisse moins fortement en Auvergne qu'en France métropolitaine entre 2008 et 2009 (-2,8 % contre -3,2 %), l'impact sur l'emploi y est plus important. En progression sur les

dernières années, l'emploi salarié (secteurs marchands non agricoles, y compris l'intérim) commence à décliner à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2008. Entre la fin mars 2008 et la fin septembre 2009, il baisse de 4,3 % en Auvergne (-12 400 salariés). Cette décroissance est plus forte que celle du niveau métropolitain (-3,2 %).

En Auvergne comme ailleurs, ce sont l'intérim et l'industrie qui sont les plus sévèrement touchés. Pour faire face à

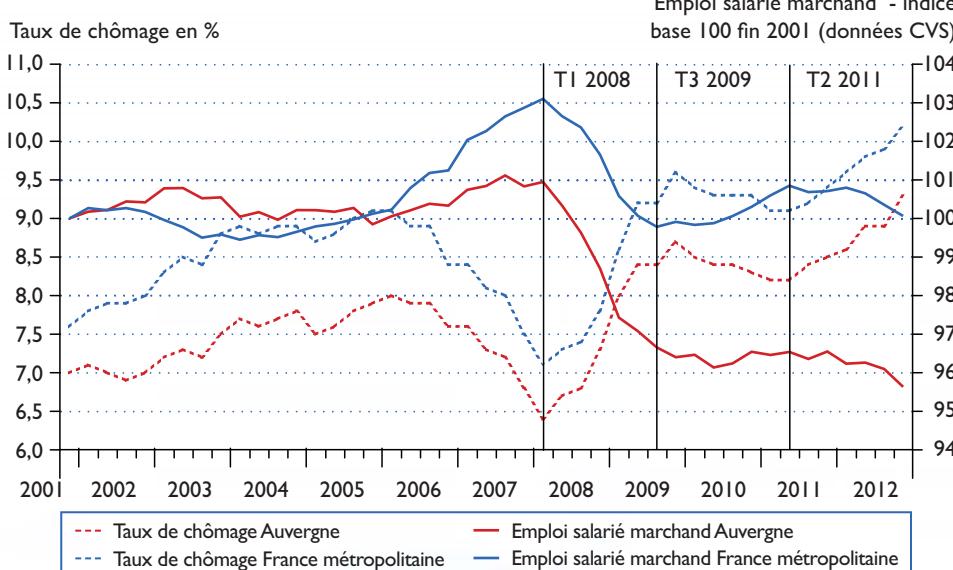
la crise, les entreprises auvergnates se séparent en premier lieu de leur personnel intérimaire. Les effectifs dans ce secteur diminuent ainsi plus fortement dans la région (-39 %) qu'au niveau métropolitain (-31 %). Utilisé pour amortir les variations de l'activité, l'intérim est touché dès le début de l'année 2008. Avec la prolongation de la crise, l'emploi se contracte à son tour dans l'industrie et la construction, secteurs qui recourent le plus au travail temporaire. Dans l'industrie, la décroissance de l'emploi salarié s'accélère entre la fin 2008 et la fin 2009.

En forte croissance avant la crise, l'emploi dans la construction stagne sur les trois derniers trimestres de 2008, puis décline nettement à partir de 2009. L'impact de la crise est limité pour le secteur du commerce dont l'emploi était peu dynamique avant 2008. Tandis que celui-ci commence à décliner dès la fin 2007 au niveau métropolitain, le retournement de tendance ne se produit en Auvergne qu'à partir du dernier trimestre 2008.

Dans les services marchands hors intérim, la croissance soutenue de l'emploi est stoppée dès le début de la crise. Ce coup d'arrêt est plus fortement ressenti en Auvergne qu'au niveau métropolitain. Ainsi, la région perd 1,1 % de ses emplois sur six trimestres à partir d'avril 2008 (-1 100 emplois) tandis que la France

### ➤ Chômage et emploi salarié : une situation fortement dégradée

#### Évolution du taux de chômage et de l'emploi salarié marchand



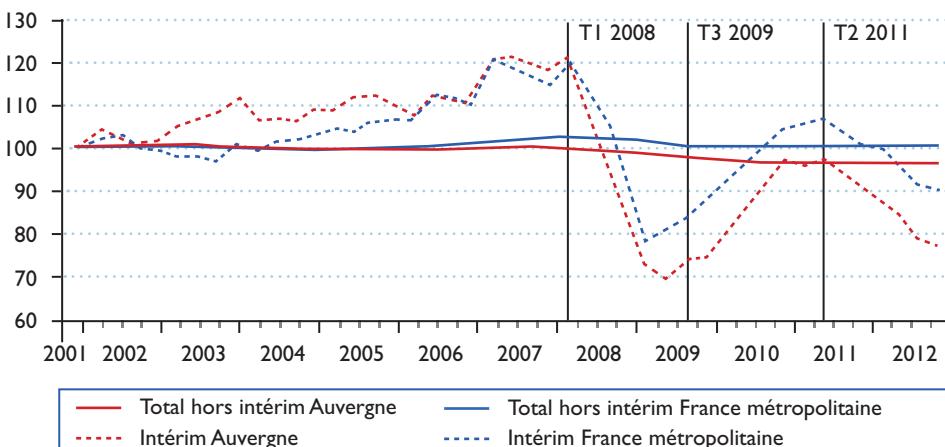
Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.

Sources : Insee, Estimations d'emploi, Taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisés

## ► L'intérim, une variable d'ajustement en période de crise

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand hors intérim et dans l'intérim

Indice base 100 fin 2001 (données CVS)



Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.

Source : Insee, Estimations d'emploi

métropolitaine en cède 0,4 %.

Le recours au chômage partiel permet toutefois d'atténuer l'impact de la crise sur l'emploi. En Auvergne, plus encore qu'en France métropolitaine, les heures d'activité partielle consommées explosent à partir de la fin 2008 pour atteindre un pic en milieu d'année 2009. Dans la région, leur nombre est multiplié par 65 entre ces deux dates.►

## Le taux de chômage progresse très fortement

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2008, le taux de chômage se situe à un niveau très bas. Durant les trimestres suivants, sa progression est extrêmement soutenue : +2,0 points en Auvergne pour atteindre 8,4 % au 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 2009 (contre

+2,1 points et 9,2 % en France métropolitaine). Durant cette période, le profil des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (voir méthodologie) évolue. La part des hommes augmente sensiblement, en raison de la masculinisation plus forte des secteurs d'activité les plus touchés par la crise (industrie, construction, intérim). Par ailleurs, la part des jeunes progresse, marquant la plus grande difficulté d'insertion professionnelle de cette population en période de récession. En outre, la part des 50 ans ou plus et celle des chômeurs de longue durée augmentent, signes d'une dégradation conséquente du marché du travail.►

## Le département de l'Allier est le plus fortement touché

Les quatre départements auvergnats sont touchés par la crise. Hormis dans le Puy-de-Dôme, l'emploi commence à décliner dès le dernier trimestre 2007. L'Allier est particulièrement affecté tandis que le Cantal est moins touché. Corollaire à la diminution de l'emploi, la hausse du taux de chômage est générale mais plus soutenue dans les départements où il était déjà élevé comme l'Allier.►

## ➤ Acte II : reprise au niveau national, stagnation en Auvergne

Entre 2009 et 2010, alors que la croissance redémarre en France (le PIB progresse de 1,6 %), la crise perdure en Auvergne (-0,6 %). L'emploi salarié marchand bénéficie de cette embellie au niveau national, en augmentant entre la fin

septembre 2009 et la fin juin 2011. En Auvergne, il diminue encore durant un trimestre avant de se stabiliser.

Premier signe de ce retournement de tendance de l'activité économique, au niveau national, le secteur de l'intérim

recrute dès le 2<sup>e</sup> trimestre 2009. Ce regain se poursuit jusqu'à la mi-2011. En Auvergne, le rebond de l'intérim est plus tardif et plus court. Au total, durant la seconde phase de la crise, l'emploi dans l'intérim augmente de 33 % en Auvergne

## ► L'industrie et l'intérim sont les premiers secteurs touchés par la crise

Évolution de l'emploi salarié marchand pendant les trois périodes de la crise

	Première période		Deuxième période		Troisième période		Ensemble des trois périodes	
	France métropolitaine Évolution (en %)	Auvergne Évolution (en %)	France métropolitaine Évolution (en %)	Auvergne Évolution (en %)	France métropolitaine Évolution (en %)	Auvergne Évolution (en %)	France métropolitaine Évolution (en %)	Auvergne Évolution (effectifs)
Industrie	-5,5	-6,0	-3,4	-3,4	-1,1	-0,4	-9,7	-9,6 - 8590
Construction	-1,9	-2,0	-1,9	-3,1	-1,4	-3,1	-5,2	-8,0 - 2570
Commerce	-1,8	-0,7	+1,0	-0,6	-0,6	-0,4	-1,4	-1,6 - 930
Services marchands hors intérim	-0,4	-1,1	+2,0	+1,4	+0,7	+1,0	+2,3	+1,2 + 1220
Intérim	-30,6	-39,2	+28,5	+32,6	-15,5	-20,8	-24,6	-36,2 - 4510
<b>Ensemble</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,3</b>	<b>+1,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-0,9</b>	<b>-2,9</b>	<b>-5,3 - 15 380</b>

Source : Insee, Estimations d'emploi (CVS)

et de 29 % en France métropolitaine. Ce rebond de l'intérim n'est pas suivi de la reprise attendue dans les secteurs les plus utilisateurs de travail temporaire que sont la construction et l'industrie.

Ainsi, la dégradation de l'emploi salarié dans la construction se poursuit. Par rapport à la période de récession économique, la baisse de l'emploi s'accentue même en Auvergne alors qu'elle s'effectue au même rythme au niveau métropolitain. Quant aux pertes dans l'industrie, avec un rythme deux fois moins élevé que pendant la première phase de la crise, elles retrouvent leur évolution tendancielle d'avant 2008, en France comme en Auvergne.

Dans le même temps, les effectifs dans le commerce progressent continûment en métropole sans toutefois retrouver leur niveau d'avant-crise. En Auvergne, au contraire, ils diminuent dans une suite de mouvements contradictoires. Quant à l'emploi salarié des services marchands hors intérim, il retrouve la croissance de façon hésitante, tant au niveau auvergnat que métropolitain.

Signe d'une rupture avec la période pré-

cedente de décroissance économique, le recours au chômage partiel diminue très nettement à partir du 3<sup>e</sup> trimestre 2009. Il atteint, deux ans plus tard, un nombre d'heures consommées proche du niveau bas d'avant la crise, en Auvergne comme sur l'ensemble de la France métropolitaine.►

### Repli du chômage malgré une stagnation de l'emploi

Avec un trimestre de retard sur la reprise économique, le taux de chômage régresse légèrement en France métropolitaine. Il diminue également en Auvergne malgré un emploi salarié marchand globalement atone. Entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2009 et le 2<sup>e</sup> trimestre 2011, le taux de chômage perd 0,2 point en Auvergne et 0,1 point en France métropolitaine et ne retrouve donc pas son niveau d'avant-crise. Le nombre de demandeurs d'emploi (de catégories A, B et C) continue cependant de progresser, mais à un rythme ralenti tant en France métropolitaine qu'en Auvergne. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'actifs ayant eu une courte

activité qui se sont inscrits auprès de Pôle emploi pour trouver un emploi meilleur. Or, cette catégorie de demandeurs d'emploi n'est pas comptabilisée dans le taux de chômage.

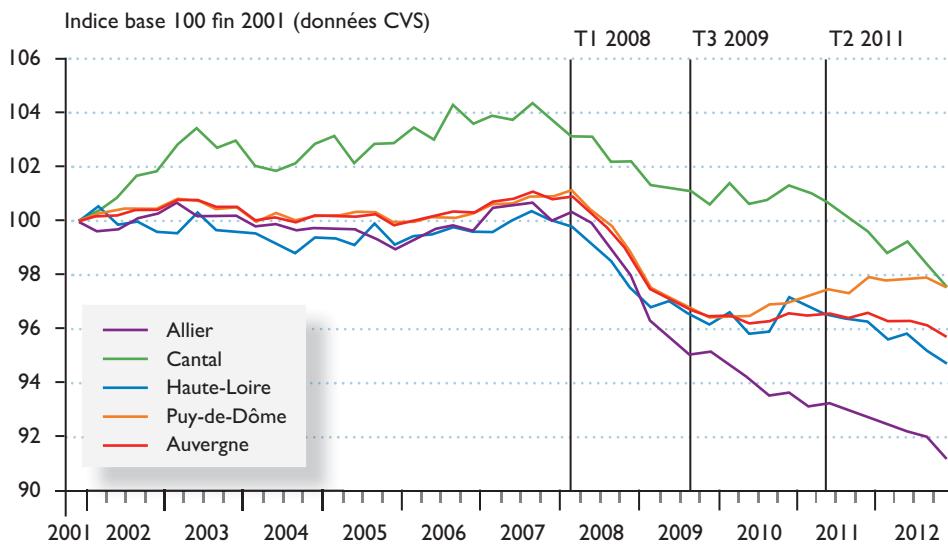
Certaines franges de la population active ne profitent pas de la moindre dégradation du marché du travail. La situation se détériore encore pour les plus âgés. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus continue de progresser à un rythme plus soutenu que l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette catégorie de population représente 20 % du total des demandeurs d'emploi à la mi-2011 contre 16 % deux ans plus tôt. Dans le même temps, la part des chômeurs de longue durée ne cesse quasiment pas de progresser, passant de 36 % à 42 %. En revanche, les jeunes, plus particulièrement touchés précédemment, sont épargnés durant cette deuxième phase de la crise. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue.►

### Une amélioration plus nette du marché du travail dans le Puy-de-Dôme

Les situations départementales sont plus contrastées. Ainsi, entre fin septembre 2009 et fin juin 2011, le nombre d'emplois salariés du secteur marchand a augmenté d'un millier dans le Puy-de-Dôme, alors qu'il est resté inchangé en Haute-Loire. À l'inverse, il régresse faiblement dans le Cantal et très fortement dans l'Allier (perte de plus de 1 200 emplois). Néanmoins, le taux de chômage diminue dans les quatre départements dans des proportions voisines de l'évolution régionale. Il baisse également dans toutes les zones d'emploi mais de façon différenciée. La réduction du chômage est nettement plus marquée dans celle de Thiers et dans la partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne. Elle est moindre dans celles de Brioude et de Mauriac.►

### ► Des disparités départementales marquées

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département



Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.

Source : Insee, Estimations d'emploi

### ➤ Acte III : une nouvelle dégradation de l'économie

À partir de l'été 2011, avant même que le regain d'activité ait permis de retrouver les niveaux d'avant-crise, l'économie nationale rechute. L'emploi salarié marchand métropolitain se stabilise avant de reculer à nouveau sur les trois derniers trimestres

de 2012. Au niveau régional, la quasi-stabilité de l'emploi salarié marchand déjà observée durant la période nationale de reprise se confirme. Elle laisse ensuite la place à un nouveau recul, avec une réduction de 2 600 emplois sur la seule année

2012. De mi-2011 à fin 2012, la région perd 0,9 % de ses effectifs salariés dans le secteur marchand, soit un peu plus que la France métropolitaine (-0,8 %).

Comme souvent en période de crise, l'intérim est le premier secteur touché. Son

niveau d'emploi, qui avait atteint un point haut à la mi-2011, recule de 20,8 % en Auvergne et de 15,5 % en France métropolitaine jusqu'à la fin 2012. Dans le même temps, les pertes dans l'industrie auvergnate et métropolitaine se tassent. Depuis le début de la crise, le poids de l'industrie dans l'emploi décline moins en Auvergne qu'en France métropolitaine.

L'industrie ne s'y comporte pas mieux mais les autres secteurs y souffrent plus que sur le reste du territoire national. Ainsi, l'Auvergne qui était la 4<sup>e</sup> région industrielle début 2008 devient la 2<sup>e</sup> par la part de l'emploi industriel dans son emploi salarié marchand fin 2012.

Les pertes dans la construction se poursuivent quasiment au même rythme que précédemment, toujours plus soutenu en Auvergne qu'au niveau métropolitain. L'emploi dans le commerce national, qui s'était repris, est à nouveau en baisse. En Auvergne, après plusieurs trimestres de stabilité, il entre dans une période chaotique se terminant par une baisse. L'augmentation de l'emploi salarié dans les services marchands hors intérim observée pendant la reprise s'atténue. En fin d'année 2012, le nombre d'emplois dans ce secteur amorce même une baisse, en Auvergne comme au niveau métropolitain.

Bon indicateur des fluctuations conjoncturelles d'activité, le nombre d'heures consommées d'activité partielle est mul-

tiplié par 5 entre le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2012 en Auvergne, tandis que sa croissance en France métropolitaine est plus limitée. Néanmoins, ce regain reste sans commune mesure avec celui du début de crise. Il marque un coup d'arrêt au 2<sup>e</sup> trimestre 2012 (dernière statistique connue). ▶

### Fin 2012, le taux de chômage retrouve son niveau élevé de 1999

Malgré la stabilisation de l'emploi salarié dans un premier temps, le taux de chômage repart très nettement à la hausse à partir du 2<sup>e</sup> trimestre 2011. Il continue ensuite à augmenter tandis que l'emploi se replie à nouveau. Au 4<sup>e</sup> trimestre 2012, le chômage concerne 9,3 % des actifs en Auvergne et 10,2 % en France métropolitaine, des taux jamais atteints depuis 1999. Dans ce contexte, le nombre de demandeurs d'emploi (de catégories A, B et C) progresse à un rythme plus soutenu. Au début de la crise, les entreprises ont réduit les effectifs d'intérimaires et de jeunes tout en utilisant des mesures de chômage partiel. Puis, la crise perdurant, les actifs plus anciens sont touchés à leur tour. Les plus âgés subissent ainsi cette nouvelle dégradation du marché du travail. Fin 2012, ils représentent 22 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Le retour à l'emploi

est de plus en plus difficile et la part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an atteint 43 % fin 2012. ▶

### Les disparités départementales restent marquées

Alors que dans le Puy-de-Dôme, l'emploi salarié du secteur marchand résiste mieux qu'au niveau régional et métropolitain, il baisse de façon soutenue dans le Cantal et l'Allier.

Dans le même temps, la progression du taux de chômage est limitée dans le Puy-de-Dôme et plus soutenue dans les trois autres départements. Comme sur l'ensemble de la période, les zones d'emploi de Brioude, Montluçon et Thiers sont particulièrement touchées. ▶

### ► La situation début 2013

Le début de l'année 2013 semble plus favorable. L'emploi salarié marchand progresse dans l'ensemble des secteurs, hormis dans l'industrie où il se maintient. Cette dynamique de l'emploi ne se retrouve pas à l'échelon national où seul l'intérim progresse. Cependant, le marché du travail continue à se dégrader avec une nouvelle progression du taux de chômage tant au niveau régional que national.

#### Pour en savoir plus :

- «Les comptes de la Nation en 2012-le PIB stagne, le pouvoir d'achat recule», Insee Première, n° 1447, mai 2013 ;
- «La crise et le marché de l'emploi en Auvergne», Insee Auvergne, Les dossiers n° 27, juin 2010 ;
- «Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions», Insee Première n° 1295, mai 2010 ;
- Notes trimestrielles de conjoncture nationales et régionales, accessibles sur le site [www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne), rubrique «La conjoncture régionale» ;
- Des données complémentaires sont disponibles en téléchargement sur le site [www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne), rubrique «Les publications».

### ► Méthodologie

Les demandeurs d'emploi sont les personnes qui s'inscrivent à Pôle emploi. Dans cette étude, seuls sont pris en compte les demandeurs d'emploi de catégories A, B et C. Il s'agit de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et - sans emploi pour la catégorie A ;

- ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) pour la catégorie B ;
- ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) pour la catégorie C.